



Recommandation pour l'octroi de l'Accès au terrain

Généralités

Le golf est unique en raison de son caractère spécial. Le joueur est son propre arbitre et accorde à l'intégrité et à l'esprit sportif une importance primordiale. Ces recommandations rencontrent entièrement cette vision.

Seules les personnes en possession d'un Startpas ou d'une carte fédérale prouvant qu'elles sont affiliées à un club belge reconnu par la F.R.B.G. et l'AFG ou la V.V.G. sont concernées par cette recommandation.

L'idée de base est de donner la chance au débutant de monter sur le terrain après une brève introduction et un minimum d'exigence (terrain raccourci, éventuellement avec buddy/accompagnateur). Dès que le débutant pourra jouer sur l'herbe, il ou elle sera contaminé(e) par le virus du golf!

L'étape suivante est d'évoluer vers le Brevet d'Aptitude au Golf (BAG). Les golfeurs débutants ne commencent pas notre sport pour subir le stress et la pression d'examen mais bien pour profiter du sport, de la nature et de l'aspect social.

Grâce à cette recommandation une meilleure orientation, motivation et formation viendra des clubs. Il faut aussi mettre l'accent sur une communication transparente et conviviale avec les débutants.

Voilà les défis pour les années à venir afin de permettre au golf de se développer dans le respect des règles et de l'étiquette.

Chaque club peut adapter cette recommandation en fonction de ses infrastructures, son individualité mais il est important de bien communiquer à l'avance quels sont les objectifs à atteindre.



En route vers l'Accès au terrain

Le débutant doit posséder un Startpas ou une carte de fédération pour pouvoir participer à l'étape « Accès au terrain ». C'est seulement de cette façon que l'on peut démarrer le golf en sécurité.

- Après quelques leçons, le pro, le capitaine-rabbit ou son collaborateur constate que le débutant :
 - tape droit avec régularité**
Les distances de référence à retenir sont : pour les enfants (moins de 10 ans) environ 60 mètres et pour tous les autres joueurs (10 ans et plus) hommes ou femmes environ 80 mètres.
 - a une connaissance de base du petit jeu et du putting.**
- Etiquette** : A livre ouvert (le livre officiel des règles), répondre à 15 questions du module de la F.R.B.G. et avoir 15 bonnes réponses.

Après ces deux étapes, le débutant reçoit **un accès au terrain avec accompagnateur** pour participer aux événements et aux compétitions pour les débutants (par exemple : drive & putt, parcours raccourci*, scramble...)

Le rôle de l'accompagnateur est d'aider le joueur si c'est nécessaire et il attire l'attention sur la cadence de jeu, l'étiquette et les règles. Apprendre les règles de golf de façon ludique et apprendre à jouer de façon facile sont les objectifs. Le club décide qui peut remplir la fonction d'accompagnateur.

Lorsque le jeu de golf lui-même (=technique) n'est pas encore assez bon, il sera conseillé au débutant de continuer à prendre une série de leçon chez le pro.

3. Cadence de jeu

Durant une des compétitions pour débutants sur le parcours raccourci* (tees bruns : longueur 1375 mètres à 1700 mètres pour 9 trous), l'accompagnateur vérifiera si le débutant joue assez vite. Chaque club fixera, selon son infrastructure, et communiquera à l'avance le temps à respecter.

Directive: jouer 3 trous en environ 45 minutes

Cadence de jeu respectée + accès au terrain avec accompagnateur = **accès au terrain définitif**

Après l'obtention de l'accès au terrain définitif, le club communiquera les conditions prévues pour pouvoir jouer librement sur le terrain (parcours normal, parcours raccourci *, avec un joueur plus expérimenté).

L'Accès au terrain avec accompagnateur et l'Accès au terrain définitif sont valables uniquement dans le club où ils ont été obtenus.

Le joueur peut maintenant se préparer pour le BAG.

Parcours raccourci : Le parcours raccourci est déterminé par le club qui place des marques de départ mobiles (Tees bruns : longueur min. 1375 et max 1700 m sur 9 trous). Il n'est pas obligatoire de construire des emplacements de départ. Idéalement, les Par 3 sont raccourcis à 55-75 mètres, les Par 4 à 150-200 mètres, les Par 5 à 220-270 mètres. Le Par d'origine est conservé. Il doit y avoir au moins 1 par 5 de 230 mètres et la longueur totale minimale doit être 1375 mètres.